RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITÉ

COMPRENDRE LE LIEN ENTRE TERROIR, PAYSAGE ET IDENTITÉ DU PRODUIT

Le terroir allie milieu naturel, pratiques humaines et savoir-faire collectifs. Visible dans le paysage, l'association de ces critères confère à une AOP sa typicité, protégée par l'action de l'INAO.

Pour plus de détails sur les paysages façonnés par le terroir,

SCANNEZ CE QR CODE

LA NOTION DE TERROIR, SOCLE HISTORIQUE DES AOP

Le terroir est défini comme *« un espace géographique délimité, dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir collectif de production, fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Les itinéraires techniques ainsi mis en jeu, révèlent une originalité, confèrent une typicité, et aboutissent à une réputation, pour un bien originaire de cet espace géographique.»*

(Source : INRAe – INAO, 2005)

Le terroir est une notion vivante, évolutive et ouverte à l'innovation, qui protège les spécificités locales. Elle inclut :

- **Le milieu physique :** eau, climat, sols, roches…
- **La biodiversité :** richesse biologique du territoire (espèces végétales, animales…)
- **Les savoirs :** connaissance du cycle de culture, adaptation aux conditions naturelles…
- **Les savoir-faire :** conduite d'élevage ou de cultures, techniques de taille, d'affinage, de fabrication…
- **L'histoire collective :** construction de règles partagées au sein d'une communauté

L'AOP constitue un outil de reconnaissance du terroir. Grâce à un cahier des charges exigeant, elle encadre les pratiques et garantit que toutes les étapes de production se déroulent dans l'aire géographique définie.

Le paysage de la bergerie de Roquefort, gardien d'une tradition pastorale et fromagère © TAURAN, Confédération Générale de Roquefort, 2009

Les terrasses cévenoles, adaptation humaine au contexte du relief, permettent de faire pâturer les remarquables caprins pour la production de Pélardon ©Connorlight, Syndicat des Producteurs de Pélardon, 2018

LE LIEN ENTRE LE TERROIR ET L'IDENTITÉ DU PRODUIT : LA PREUVE POUR LES APPELLATIONS FROMAGÈRES VIA LE PROGRAMME MÉTAPDOCHEESE

Un programme de recherche, fruit d'un partenariat entre l'INRAe, le conseil national des appellations laitières (CNAOL), l'interprofession laitière (CNIEL) et FranceGénomique a permis durant 5 ans, d'analyser par méthodes métagénomiques la flore microbienne de 440 laits et 1 300 fromages, issus de 44 AOP fromagères françaises. La métagénomique est la méthode d'étude du microbiote, c'est-à-dire l'ensemble des micro-organismes (bactéries, virus, champignons, levures) vivants dans un environnement spécifique. Elle s'effectue par le séquençage et l'analyse de l'ADN contenu dans un milieu.

Les résultats démontrent avec précision le lien entre le terroir de chaque appellation et la nature de la flore microbienne de chaque fromage. Le projet a ainsi permis de mettre en avant le lien entre les spécificités de l'écosystème microbien d'un fromage et tout ce qui va constituer les spécificités d'une AOP : une zone donnée et des pratiques spécifiques à toutes les échelles de la production. Ces résultats éclairent d'un œil nouveau le concept de « terroir ».

QUEL LIEN ENTRE TERROIR ET PAYSAGE ?

Le paysage donne à voir le terroir : il en est à la fois le reflet et le résultat.
Le milieu physique (relief, climat, sols…) façonne le paysage : il conditionne la localisation des cultures, la forme des parcelles, la présence de haies, de murets ou de terrasses pour s'adapter au terrain.
Les pratiques agricoles et les savoir-faire transmis de génération en génération modèlent également l'espace : l'élevage extensif, la vigne en coteaux ou les vergers organisent des paysages caractéristiques.
L'architecture rurale (caves, bergeries, séchoirs…) témoigne de ces activités et ponctue le territoire. Le paysage raconte ainsi l'histoire singulière d'une communauté qui vit et travaille dans un lieu donné.
Enfin, le terroir est protégé par les AOP qui fixent des règles de production et contribuent à maintenir ces paysages : en imposant certaines pratiques, elles évitent l'uniformisation et préservent l'équilibre entre nature, culture et identité locale.

LE PAYSAGE, TÉMOIN VISIBLE DU TERROIR

Le paysage est ici entendu comme « une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu où les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains » (Convention Européenne du Paysage, 2000).

Dans le Pays d'Auge, en Normandie, le terroir (climat doux, sols riches, savoir-faire herbager) a façonné un paysage de prés-vergers où pommiers en hautes tiges et prairies se partagent l'espace. Les vaches pâturent sous les arbres, entretiennent l'herbe et fertilisent le sol, ce qui maintient l'équilibre bocager nécessaire à la production des pommes à cidre pour la fabrication du Calvados.

Le paysage bocager, emblème des prés-vergers en hautes tiges, façonné par la culture cidricole ©Interprofession Des Appellations Cidricoles, 2018

Les terrasses cévenoles (faïsses, bancels), construites en pierre sèche pour gagner du terrain sur les pentes escarpées, permettent de créer des surfaces cultivables là où la montagne ne laissait aucun espace. Elles témoignent de l'adaptation humaine aux fortes pluies méditerranéennes en retenant la terre, en maîtrisant l'écoulement de l'eau, et participent ainsi à la formation d'un terroir unique, essentiel à la culture de l'oignon doux des Cévennes.

Terrasses pour la culture d'oignons doux des Cévennes AOP ©Xavier Remondet, agriculture.gouv.fr, 2013

Conception graphique : Flora Le Chevalier.

il y a des signes qui ne trompent pas.

Signes officiels de confiance